

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Réunion régulière du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 15 mars 2018 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

15 mars 2018

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont  
M. Roger Michaud, substitut de Maskinongé  
M. Gaétan Beauclair, Yamachiche  
M. Réjean Carle, Sainte-Ursule  
M. Alain Pichette, Louiseville  
M. Sylvain Arvisais, Saint-Léon-le-Grand  
M. François Gagnon, Saint-Justin

Étaient aussi présent :

M. Mario Paillé, secrétaire-trésorier  
M. Francis Morel-Benoît, responsable des opérations  
M. Claude Lacombe, CPA auditeur, CA de chez Malette S.E.N.C.R.L.  
Mme Joanie Roy, CPA auditrice, CA, MBA de chez Malette S.E.N.C.R.L.  
M. Serge Ferron, observateur

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Madame Barbara Paillé, présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux suivants :
  - 3.1 Réunion extraordinaire du 13 février 2018
  - 3.2 Réunion régulière du 15 février 2018
  - 3.3 Réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2018
4. Dépôt et adoption de la correspondance
5. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
6. Approbation du paiement des comptes
7. Dépôt et adoption du rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017
8. Consommation hebdomadaire
9. Suivi des nappes de la Régie
10. Pluviométrie
11. Information sur les équipements
  - 11.1 Rapport d'activités de Francis Morel Benoît

- 11.2 Projet télémétrie – Octroi du contrat pour le remplacement et la reconfiguration du système de communication radio pour la télémétrie
- 11.3 Déclaration des prélèvements d'eau pour l'année 2017
- 11.4 Sondes de détection d'eau dans les puits
- 11.5 Remplacement du débitmètre du puits SU-04
- 11.6 Emploi étudiant – Comité de sélection
- 11.7 Formation *Creusements, excavations et tranchées : la santé et la sécurité du travail*
- 12. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
- 13. Varia
  - 13.1 Projet Olymel – Yamachiche
  - 13.2 Présentation et adoption du nouveau mécanisme palliatif
  - 13.3 Demande de raccordement de Meubles Dec-Art
- 14. Période de questions
- 15. Levée de la réunion

2018-03-038 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SUIVANT :**

- 3.1 Réunion extraordinaire du 13 février 2018**
- 3.2 Réunion régulière du 15 février 2018**
- 3.3 Réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie des procès-verbaux des réunions ci-haut mentionnées ;

**POUR CE MOTIF :**

2018-03-039 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Sylvain Arvisais et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 février 2018.

2018-03-040 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 15 février 2018.

2018-03-041 **IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2018.

**4. CORRESPONDANCES RECUES**

**RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

**CORRESPONDANCE**

En date du 15 mars 2018

**A. MUNICIPALITÉS MEMBRES**

6 mars 2018

**Yamachiche** – Résolution 056-2018 autorisant le maire, M. Paul Carbonneau et la directrice générale par intérim, Mme Marie-France-Boisvert à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de principe relative à l'autorisation d'excéder les débits réservés pour la fourniture en eau potable.

8 mars 2018

**Saint-Léon-le-Grand** – 2<sup>e</sup> versement des quotes-parts 2018

13 mars 2018

**Yamachiche** – 2<sup>e</sup> versement des quotes-parts 2018

**B. AUTRES CORRESPONDANCES**

22 février 2018

**Revenu Québec** – Avis de cotisation concernant notre demande de remboursement de la TPS pour le 2<sup>e</sup> semestre de 2017 à 9 444,83 \$.

26 février 2018

**Akifer** – Avis technique relativement à la sablière du groupe Pro-Mix Agrégats.

26 février 2018

**MDDELCC** – Avis concernant les audits quinquennaux du secteur Est et du secteur Ouest qui ne correspondent pas aux attentes décrites dans le Guide de réalisation de l'audit quinquennal d'une installation de production d'eau potable.

26 février 2018

**Revenu Québec** – Avis de remboursement concernant notre demande de remboursement de la TVQ pour le 2<sup>e</sup> semestre de 2017 à 9 459,05 \$.

28 février 2018

**Akifer** – Rapport sur le suivi des nitrites-nitrates et des solides dissous du puits SU-03.

01 mars 2018

**MDDELCC** – Avis de non-conformité concernant les échantillonnages du cuivre et du plomb mentionnant que nous devons changer d'adresse d'échantillonnage à chaque année.

05 mars 2018

**Banque Manuvie** – Relevé des opérations au 28 février 2018, Solde : 280 616,73 \$.

05 mars 2018

**Danovar** – Entente signée pour la consignation d'un moteur submersible.

13 mars 2018

**CNESST** – Relevés des prestations accordées et des sommes imputées au 28 février 2018.

2018-03-042

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

**5. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR**

**DÉLÉGATION DE POUVOIR MARIO PAILLÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Réunion régulière du 15 mars 2018

**Fonds Administration**

Bell	Téléphone administration février	267,26
Hydro-Québec	Électricité Bâtiment SE	2 424,66
Salaires au 22-02-2018	Employés et Conseil d'administration	3 949,12
Revenu Québec	Ajustement DAS provinciales 2017	59,98
SAAQ	Immatriculation du F-150	303,32
SAAQ	Immatriculation du Sprinter	303,32
Salaires au 01-03-2018	Employés	2 673,95
Hydro-Québec	Électricité Puits SU-03	2 197,57
Bell Mobilité	Cellulaire mars 2018	94,21
Salaires au 08-03-2018	Employés et Conseil d'administration	3 320,21
Desjardins Sécurité financière	Cotisations RPA février 2018	1 688,24
Receveur Général Canada	DAS février 2018	2 158,82
Revenu Québec	DAS février 2018	4 745,48
L'Union-Vie	Assurances collectives mars 2018	1 168,27
Sogetel	Service téléphone BSA + Lien internet	208,05
Bell Mobilité	Pagelettes mars 2018	75,98
CNESST	Ajustement 2017 et frais de gestion 2018	183,04
Hydro-Québec	Électricité Puits SA-23/24	5 717,01
Hydro-Québec	Électricité Chambre 205	26,94
Salaires au 15-03-2018	Employés	2 673,95
		<b>34 239,38</b>

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mario Paillé dépose aux membres du conseil le rapport préparé en date du 15 mars 2018 relativement aux dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 15 mars 2018 ;

2018-03-043

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Alain Pichette et résolu unanimement de déposer aux archives de la Régie le rapport préparé en date du 15 mars 2018 relativement aux dépenses payées dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

**6. APPROBATION DES COMPTES****COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION AU 15 MARS 2018****FONDS ADMINISTRATION**

8387	Mario Paillé - Petite caisse	Renflouement de la petite caisse	230,10
8388	Broderie Aile d'Art	Vêtements de travail	1 249,93
8389	Garage RS Lessard	Déneigement - versement mars 2018	1 690,13
8390	Bergeron Électrique	Mât compteur SJ et vérification fuite SU-01	1 130,81
8391	Location C.D.A.	Ventilateur, visières, pieds-de-biche	374,87
8392	Garage A. Ferron	Remplacement de 5 glow plugs du Sprinter	406,16
8393	Aspirateurs Serge Gaboury	Entretien ménager des bureaux	425,41
8394	I. Gagnon & fils	Duck tape, piles AAA et gants de nitrile	61,86
8395	Attaches d'auto MG	Mousquetons pour les chaînes de la remorque	7,48
8396	Origine s.e.n.c.	Appel d'offres et analyse des soumissions	4 024,13
8397	Entreprises Paul St-Yves	Déneigement - versement mars 2018	977,29
8398	B. Lessard Excavation	Réparation fuite Yamachiche	2 529,45
8399	Dépanneur 350	Essence et diesel	441,00
8400	Tuboquip inc.	Diverses pièces	95,04
8401	Groupe Environex	Analyses de laboratoire	228,23
8402	Produits chimiques CCC	Carbonate de soude	6 151,15
8403	Wolters Kluwer	Renouvellement du code des municipalités	769,18
8404	Javel Bois-Francis inc.	Hypochlorite de sodium	1 623,09
8405	Toshiba Solution d'affaires	Photocopies	52,29
8406	Fournitures de bureau Denis	Papier lettre et légal	63,83
8407	Wolseley Canada	Diverses pièces	505,37
8408	Mallette s.e.n.c.r.l.	Première facturation vérification 2017	6 898,50
8409	Annie Francoeur	Prime de repas	8,04
8410	Receveur Général du Canada	Fréquences radios	1 616,00
8411	ADMQ	Abonnement annuel	963,49
8412	Les Constructions Côté	Enlevé contre-plaqué au puits SU-01	1 207,24
8413	Mario Paillé	Frais de déplacement	20,38
8414	Luce Beaudin	Prime de repas	8,61
8415	SEAO	Publication appel d'offres pour télémétrie	38,80
8416	Akifer	Dossier Pro-Mix Agrégats et Puits SU	1 123,88
			<b>34 921,74</b>

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 15 mars 2018.

---

Mario Paillé, trésorier

2018-03-044

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Roger Michaud et résolu unanimement d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés ci-dessus pour une somme de trente-quatre milles neuf cent vingt-et-un et soixante-quatorze (34 921,74 \$) pour l'administration.

**7. DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Mallette S.E.N.C.R.L. a obtenu le mandat de vérification pour l'année 2017 ;

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Joanie Roy et Monsieur Claude Lacombe, CPA auditeurs, de chez Malette S.E.N.C.R.L. présentent aux membres du conseil d'administration de la Régie le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 ;

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Joanie Roy et Monsieur Claude Lacombe font un résumé de ce rapport en indiquant qu'au 31 décembre 2017, la Régie disposait d'un surplus accumulé de 207 455 \$ ;

**POUR CES MOTIFS :**

2018-03-045

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Gagnon et résolu unanimement d'adopter le rapport financier de l'exercice se terminant au 31 décembre 2017 tel que présenté par Madame Joanie Roy et Monsieur Claude Lacombe, CPA auditeurs de chez Malette S.E.N.C.R.L. et de le déposer aux archives de la Régie.

**8. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 13 mars 2018 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

**9. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 4 mars 2018 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

**10. PLUVIOMÉTRIE**

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 7 mars 2018 relativement à la pluviométrie.

**11. INFORMATIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS**

**11.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOÎT**

Rapport de Francis Morel Benoit sur les activités d'entretien des équipements de la Régie :

- Nous allons commencer à magasiner pour remplacer le tracteur à pelouse.
- Nous avons reçu une lettre du MDDELCC concernant les audits quinquennaux du secteur Est et du secteur Ouest qui ne correspondent pas aux attentes décrites dans le Guide de réalisation de l'audit quinquennal d'une installation de production d'eau potable. Ce seront des ajouts à faire pour la prochaine fois.
- Nous avons reçu des avis de non-conformité concernant les échantillonnages du cuivre et du plomb mentionnant que nous devons changer d'adresse d'échantillonnage à chaque année.
- Ghyslain Lambert a débuté le travail pour la rédaction de nos manuels d'opération et d'entretien tel que prescrit par notre audit quinquennal.
- Les Constructions Côté sont venu retirer les panneaux de contre-plaqué à l'intérieur du puits SU-01 et nous avons fait ventiler l'intérieur de la bâtisse.
- Nous avons reçu le rapport d'Akifer sur le suivi des nitrites-nitrates et des solides dissous du puits SU-03 et il recommande d'ajouter ces mêmes échantillonnages pour le puits SU-02 à nos cédules d'échantillonnage.

---

2018-03-046

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Roger Michaud et résolu unanimement d'accepter le dépôt du rapport d'Akifer sur le suivi des nitrites-nitrates et des solides dissous du puits SU-03 et qu'une copie soit déposée aux archives de la Régie.

- 
- Nous avons reçu le rapport d'Akifer concernant la sablière Pro-Mix Agrégats de Sainte-Angèle-de-Prémont mentionnant que la présence de l'horizon argileux à l'endroit de la sablière est bien documentée. En conséquence, l'aquifère exploité par les puits SA-21 et SA-22 est peu vulnérable face à une possible contamination en provenance de la surface au site de la sablière.

---

2018-03-047

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Alain Pichette et résolu unanimement d'accepter le dépôt du rapport d'Akifer concernant la sablière Pro-Mix Agrégats et qu'une copie soit déposée aux archives de la Régie.

- 
- Les étudiants du programme AEC en Techniques de gestion des eaux du Collège Shawinigan nous rendront visite les 4, 11 et 15 mai prochains.
  - Nous avons commandé plusieurs petites pièces pour nos inventaires, des produits de laboratoire et des produits pour les chambres de vannes.
  - Nos opérateurs ont collaboré à localiser et à isoler la fuite survenue à Louiseville le 15 février dernier.

**11.2 PROJET TÉLÉMÉTRIE – OCTROI DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT ET LA RECONFIGURATION DU SYSTÈME DE COMMUNICATION RADIO POUR LA TÉLÉMÉTRIE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie est allé en processus d'appel d'offres sur le SEAO pour le remplacement et la reconfiguration de son système de communication radio pour la télémétrie ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Luc Durand, ingénieur de la firme Origine avait été mandaté par la Régie pour la rédaction des devis ainsi que pour l'analyse des soumissions et de l'évaluation de leur conformité ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture des soumissions s'est déroulée tel que prévu au devis le 23 février 2018 à 11 h 00 au bureau de la Régie ;

**CONSIDÉRANT QUE** les termes de l'item 1.22 du devis spécifiant que le contrat pourra être adjugé au soumissionnaire qui aura présenté la plus basse soumission conforme aux spécifications administratives et techniques de la Régie ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Luc Durand dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré son rapport d'analyse des soumissions et de l'évaluation de leur conformité ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Luc Durand recommande l'adjudication du contrat à Filtrum au montant de 95 659,20 \$ incluant les taxes applicables conditionnellement à la réception des preuves d'assurances responsabilité civile et automobile dans les 15 jours suivant la signification d'un avis écrit par la Régie tel que stipulé au point 1.26 du devis ;

**POUR CES MOTIFS :**

2018-03-048

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gaétan Beauclair et résolu unanimement que les membres du conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré acceptent la recommandation M. Luc Durand, ingénieur de la firme Origine relativement au remplacement et à la reconfiguration du système de communication radio pour la télémétrie **ET** octroient le contrat à Filtrum, au montant de 95 659,20 \$ incluant les taxes applicables conditionnellement à la réception des preuves d'assurances responsabilité civile et automobile dans les 15 jours suivant la signification d'un avis écrit par la Régie tel que stipulé au point 1.26 du devis.

**11.3 DÉCLARATIONS DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU POUR L'ANNÉE 2017**

Francis Morel-Benoit informe les membres du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré que la Régie a déposé le 2 mars 2018 au MDDELCC, sous la signature de Francis Morel Benoit, le rapport annuel 2017 de déclaration de prélèvements d'eau pour chacun des puits de la Régie.



#### **11.4 SONDES DE DÉTECTION D'EAU DANS LES PUIITS**

**CONSIDÉRANT QUE** des bris d'équipements sont survenus dernièrement dans des puits occasionnant des fuites et des dommages à l'intérieur des bâtiments ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun mécanisme d'alarme n'avise les opérateurs de la présence d'eau dans les bâtiments ;

**CONSIDÉRANT QUE** les opérateurs ne visitent pas quotidiennement tous les puits ;

**CONSIDÉRANT QU'**il aurait lieu de faire installer des sondes de détection d'eau reliées au système d'alarme ;

**CONSIDÉRANT QUE** Alarme Diamond ont déposé une soumission pour l'installation de sondes de détection d'eau dans chacun des puits pour la somme de 2 080,00 \$ plus taxes ;

**POUR CES MOTIFS :**

2018-03-049

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Réjean Carle et résolu unanimement d'accepter la dépense et de mandater Alarme Diamond pour installer des sondes de détection d'eau dans chacun des puits.

#### **11.5 REMPLACEMENT DU DÉBITMÈTRE DU PUIITS SU-04**

**CONSIDÉRANT QUE** le débitmètre du Puits SU-04 n'a pas respecté les normes requises lors de la dernière inspection et qu'il y a lieu de le remplacer ;

**CONSIDÉRANT QUE** Endress et Hauser ont déposé une soumission au montant de 3 572,05\$ plus taxes applicables ;

**POUR CES MOTIFS :**

2018-03-050

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur François Gagnon et résolu unanimement d'accepter la dépense et de mandater Endress et Hauser pour remplacer le débitmètre du Puits SU-04.

#### **11.6 EMPLOI ÉTUDIANT – COMITÉ DE SÉLECTION**

**CONSIDÉRANT** la demande de Monsieur Francis Morel-Benoit, responsable des opérations, pour l'embauche d'un étudiant aide opérateur afin de pallier au surplus de travail durant la période estivale ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de former un comité de sélection pour faire passer les entrevues des candidats ;

**POUR CES MOTIFS :**

2018-03-051

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Roger Michaud et résolu unanimement de nommer Mme Barbara Paillé, présidente, M. Francis Morel-Benoit, responsable des opérations et M. Mario Paillé, secrétaire-trésorier sur le comité de sélection du poste d'aide-opérateur.

**11.7 FORMATION CREUSEMENTS, EXCAVATIONS ET TRANCHÉES : LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

**CONSIDÉRANT QUE** les opérateurs de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré sont appelé à travailler fréquemment en tranchées ;

**CONSIDÉRANT QUE** le travail en tranchées représente un risque élevé d'accident pour les travailleurs ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales » (APSAM) offre une formation *Creusements, excavations et tranchées : la santé et la sécurité du travail* d'une journée au coût d'environ 95,50\$ par personne basé sur un groupe de 10 personnes ;

**POUR CES MOTIFS :**

2018-03-052

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Roger Michaud et résolu unanimement d'autoriser la dépense et de permettre aux opérateurs de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré de suivre la formation *Creusements, excavations et tranchées : la santé et la sécurité du travail* donnée par l'APSAM.

**12. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ**

Aucun développement.

**13. VARIA**

**13.1 PROJET OLYMEL - YAMACHICHE**

Madame Barbara Paillé informe les membres du conseil d'administration de la Régie que l'entente de principe avec Yamachiche a été signée et envoyée au procureur afin qu'il rédige l'entente qui sera envoyé au Ministère des Affaires Municipales pour approbation. La même chose sera faite pour le nouveau mécanisme palliatif.

**13.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU NOUVEAU MÉCANISME PALLIATIF**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**13.3 DEMANDE DE RACCORDEMENT DE MEUBLES DEC-ART**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande a été adressée à la Régie d'Aqueduc de Grand Pré par M. Stéphane Boivin, propriétaire de l'entreprise Meubles Dec-Art pour se raccorder à la conduite de sortie des puits de Saint-Édouard-de-Maskinongé ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'eau sortant des puits est de l'eau brute non-traitée ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie d'Aqueduc de Grand Pré se doit de fournir de l'eau de qualité et exempte de tous contaminants ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a possibilité d'installer des unités de traitement UV pour traiter l'eau brute ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'installation des unités de traitement UV et d'une entrée d'eau représente un coût total d'environ 8 750 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais d'entretien des unités UV et les analyses de laboratoire représentent un coût total annuel d'environ 500 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Meubles Dec-Art se dit prête à assumer tous les coûts inhérents à son raccordement au réseau de la Régie et à prévoir un endroit dédié à l'installation des équipements nécessaires dans son usine ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie d'Aqueduc de Grand Pré alimente par son réseau seulement les municipalités en eau potable et qu'elle ne désire pas créer de réseaux privés pour alimenter des résidences ou des entreprises ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé n'est pas membre de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur où est située l'entreprise Meubles Dec-Art ne fait pas partie de l'entente relative à l'alimentation en eau potable et prévoyant la fourniture de services signée le 27 novembre 1996 entre la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé et la Régie;

**CONSIDÉRANT QUE** des demandes de raccordement similaires ont déjà été refusées par le passé par la Régie d'Aqueduc de Grand Pré ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie ne veut pas créer un précédent puisqu'il a de nombreux autres demandeurs potentiels à Saint-Édouard-de-Maskinongé qui pourraient vouloir se raccorder au réseau de la Régie ;

**POUR CES MOTIFS :**

2018-03-053

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Roger Michaud et résolu unanimement que la Régie d'Aqueduc de Grand Pré informe par écrit Monsieur Stéphane Boivin qu'elle ne peut acquiescer pour le moment à la demande de raccordement de l'usine Meubles Dec-Art à son réseau.

**QUE** la demande de raccordement à un réseau d'aqueduc municipal devrait être adressée à la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit acheminée à la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé.

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est mentionnée.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

**POUR CE MOTIF :**

2018-03-054

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Sylvain Arvisais et résolu unanimement que la présente séance soit levée à 22 h 45.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire Trésorier

